Parc national de La Réunion

N° 2024-005

Chargé(e) de pilotage des actions de la stratégie éducative

Corps/Grade : poste de catégorie A ouvert aux personnels fonctionnaires de la fonction publique de l'État, de la territoriale ou de l'hospitalière par voie de détachement sur contrat et aux personnels contractuels.

Poste vacant à compter du 1er mars 2024

Conditions d'accès au poste : Professionnel(le) de conduite de projet d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) de niveau master ou justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans sur des fonctions similaires.

Contexte

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, comprenant notamment l'intégralité du cœur du parc national complété de quatre sites particuliers.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion.

La problématique du Parc national s'inscrit dans la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et la culture. La mission de l'établissement public consiste à développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel, à travers des inventaires notamment, à assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces grâce au dialogue mené avec les différents acteurs concernés et à la surveillance, à accueillir les publics, et plus largement, à mener des actions de sensibilisation à l'environnement.

L'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en coordonnant les actions qui auront été définies avec les différents partenaires. Il a ainsi un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales, et particulièrement des communes adhérentes à la Charte, pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable.

L'établissement public Parc national est composé d'un siège (direction, secrétariat général, trois services techniques), basé à la Maison du parc à la Plaine des Palmistes et de quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Petite Île (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le Parc national compte ainsi environ 35 agents au siège et une cinquantaine d'agents, assurant majoritairement des missions de terrain, dans les secteurs.

Le Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics du Parc national est un service transversal dont la mission est de valoriser les connaissances développées par l'établissement et ses partenaires pour sensibiliser et mobiliser les publics aux enjeux de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers réunionnais. Pour cela, il est nécessaire de produire des supports et outils pédagogiques, de les partager avec les acteurs du territoire et le grand public, ainsi que de former des intervenants relais et s'inscrire dans un réseau de communauté d'intérêt.

Nature de l'activité

Sous l'autorité du responsable du Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics, et dans le respect des orientations stratégiques et des priorités formulées par la Direction, le ou la chargé(e) de pilotage des actions de la stratégie éducative contribue à la valorisation du territoire du Parc national de La Réunion en participant à une meilleure connaissance de ses patrimoines.

- Il/elle est en charge de l'animation et de l'évaluation de la stratégie éducative du Parc national. Il/elle effectue ce pilotage en s'appuyant sur le cadre fixé par la charte du parc, en particulier son enjeu transversal « Education – Sensibilisation ». Ce qui passe d'abord par une animation interne des équipes ;
- Il/elle porte une attention toute particulière au développement des actions collaboratives avec les partenaires et les relais de l'établissement afin de favoriser une mise en œuvre de la stratégie éducative ancrée et diffusée sur l'ensemble du territoire ;
- Le plan d'actions qu'il/elle mettra en œuvre aura pour effet de toucher efficacement les publics ciblés et s'attachera à développer des relais éducatifs en mobilisant les acteurs du territoire. Des outils pédagogiques pour la découverte en autonomie seront également développés pour accompagner cette démarche, ainsi que des formations ad hoc pour les relais identifiés ;
- Il/elle propose, met en place et coordonne ainsi un ensemble d'actions et de production de supports cohérents visant l'éducation, l'information et la sensibilisation des publics aux enjeux spécifiques du territoire cibles de l'action du Parc, aux richesses naturelles, culturelles et paysagères du Parc national et plus généralement à la préservation de l'environnement ;
- Il/elle développe et entretient des relations avec les partenaires (acteurs institutionnels, associatifs, ou encore socio-économiques…) et formalise les partenariats. Il prépare les programmes d'animation et en assure la promotion.

Missions principales

1 – Cadrage, coordination et suivi des actions de sensibilisation de la stratégie éducative du Parc :

- orienter le choix des actions de sensibilisation pour que celles-ci soient en phase avec la stratégie éducative du Parc (conseiller les secteurs, filtrer/recadrer les sollicitations…) ;
- répondre aux diverses sollicitations à caractère pédagogique émanant des secteurs, des acteurs du territoire ou des enseignants ;
- répertorier, documenter et évaluer les actions de sensibilisation ;
- assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie éducative du Parc.

2 – Accompagnement et formation des équipes, notamment des secteurs :

- définir la programmation annuelle des actions avec les équipes ;
- recueillir et formaliser les besoins des équipes et proposer des solutions pour y répondre ;
- co-construire une méthodologie de mise en œuvre des actions de sensibilisation dans les territoires ;
- accompagnement des équipes pour les actions de mobilisation citoyenne dans les projets de territoire.

3 – Consolidation, animation et accompagnement du réseau des différents partenaires relais :

- identifier de nouveaux acteurs pour renforcer et faire évoluer le réseau ;
- démultiplier les relais de sensibilisation des publics ;
- déployer la méthodologie de travail pour permettre une montée en compétence des différents types de relais ;
- animer le réseau (formations, retours d'expériences…).

4 – Développement et diffusion d'outils de sensibilisation aux patrimoines et à l'écocitoyenneté à destination de différents publics :

- assurer la diffusion des outils (gestion des prêts, formation) et des données numériques ;
- évaluer les outils et leurs usages ;
- anticiper l'évolution des besoins en outils de sensibilisation en cohérence avec les besoins des équipes et des partenaires.

5 – Encadrement fonctionnel du professeur-relais mis à disposition par le Rectorat (2 jours/semaine).

6 – Contribution à l'organisation et à la logistique de différents évènements programmés à la Maison du Parc ou les secteurs, ou programmés par des partenaires.

7 – Maintien d'une activité de veille informationnelle, dont la participation au groupe de travail inter-parcs EEDD, sur des missions similaires de structures à La Réunion ou en métropole (et au-delà si nécessaire).

Savoirs faire et compétences requises

Savoir (et/ou expérience)

- Méthodes et outils de médiation
- Éducation à l'environnement et sensibilisation
- Expérience en matière d'animation de réseaux
- Méthodes et outils d'animation de réseaux d'acteurs
- Méthodes et outils de travail de groupe
- Fonctionnement des établissements publics
- Patrimoines naturels, culturels et paysagers de La Réunion
- La connaissance de méthode d'animation de projet territorial

Savoir faire

- Maîtriser le pilotage et la conduite de projets
- Maîtriser les techniques d'organisation
- Savoir animer une équipe, travailler en équipe et en autonomie
- Savoir planifier une charge de travail
- Savoir faciliter l'accès d'un public à un contenu complexe en stimulant l'intérêt, la curiosité, le questionnement, dans les interactions avec le public
- Savoir communiquer : maîtriser l'expression orale et écrite face à des publics variés
- Capacité à rendre compte
- Maîtrise des outils du numérique et des plateformes de travail collaboratif en ligne

Savoir Être

- Adaptation relationnelle aux différents interlocuteurs
- Sens de l'animation et du travail en équipe
- Flexibilité, réactivité et sens de l'initiative
- Facilité de communication
- Sens du service public

Conditions et moyens d'exercice :

- Permis B indispensable ;
- Capacité à représenter un établissement de service public

Localisation :

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciaire pour les candidats fonctionnaires, est à transmettre à :

- soit par voie postale à Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion, 258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes

- soit par courriel **exclusivement** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **31 mars 2024 dernier délai.**

Prise de poste rapide à prévoir.

Personne à contacter pour information :

- Madame Laetitia AUBRY - responsable du Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics : laetitia.aubry@reunion-parcnational.fr

- Madame Mariana BONET – secrétaire générale : mariana.bonet@reunion-parcnational.fr